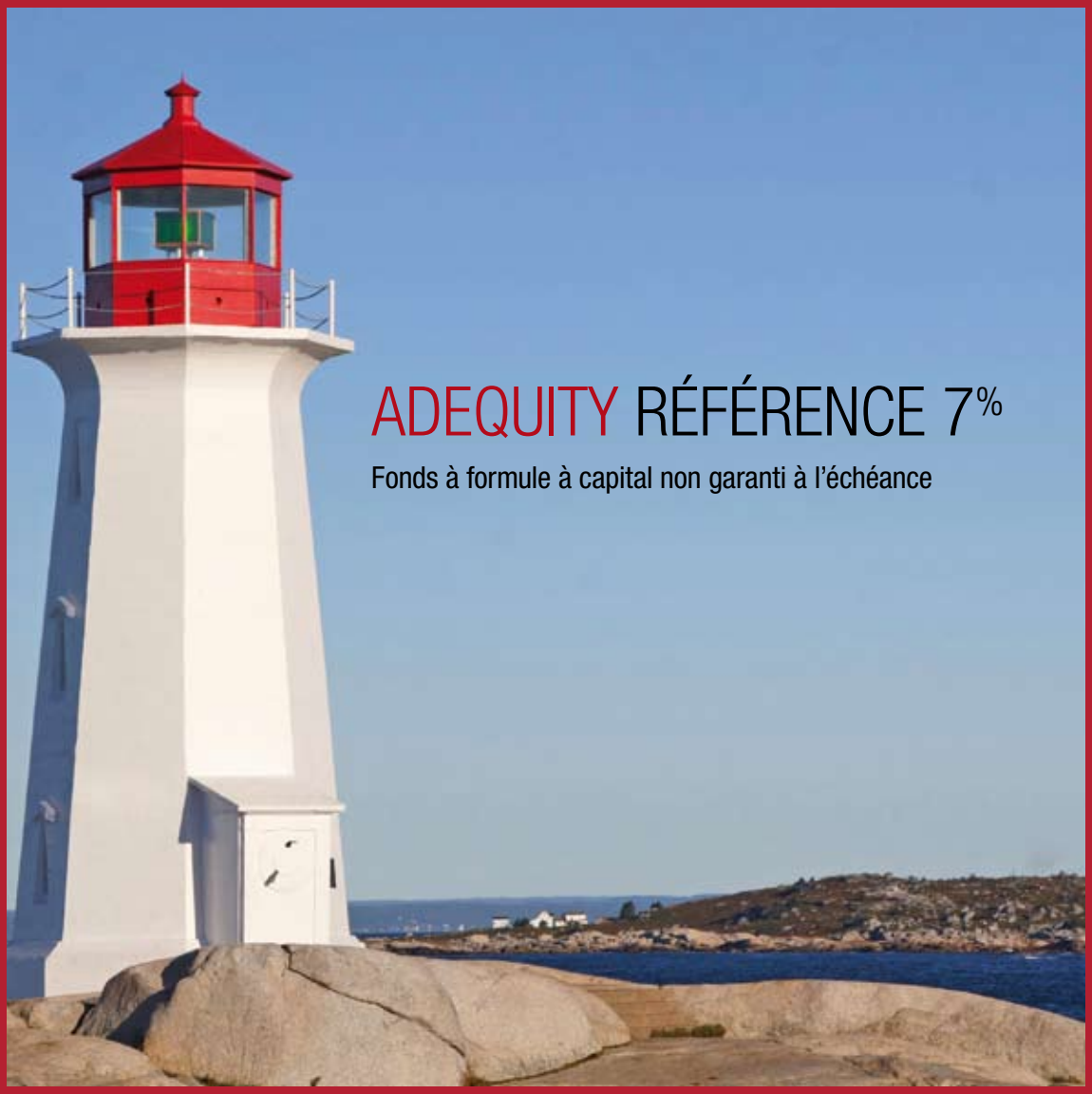

ADEQUITY RÉFÉRENCE 7%

Fonds à formule à capital non garanti à l'échéance

- **FCP de droit français conforme aux normes européennes, agréé par l'AMF le 03/09/2009**
- **Éligibilité : assurance-vie, compte titres et PEA**

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que Adequity Référence 7% est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 25 novembre 2014. Une sortie d'Adequity Référence 7% à une date différente du 25/11/2014 (ou à l'une des dates de maturité anticipée suivantes : 24/11/2011 ou 26/11/2012 ou 26/11/2013) s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de demander le rachat de ses parts en dehors de la date prévue.

Adequity

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

ADEQUITY, une offre complète de solutions d'investissement dédiées aux gestionnaires de fortune.

Depuis sa création en 2001, Adequity décline une gamme de produits utilisant les techniques avancées de la gestion structurée. Adequity a pour ambition d'offrir en permanence aux spécialistes du patrimoine des solutions innovantes avec des horizons de placement, des cadres fiscaux et des objectifs de performance adaptés à tous les environnements de marché.

En constante expansion, la gamme Adequity s'enrichit régulièrement de nouvelles stratégies, apportant à chaque nouveau lancement des solutions qui répondent de manière concrète aux attentes de ses clients tout en étant adaptées aux enjeux du marché du moment.

Le dernier né de la gamme Adequity offre une réponse adaptée au contexte d'incertitude sur les marchés actions, **Adequity Référence 7%** est une solution d'investissement permettant de capter le rebond potentiel des marchés actions français à court ou moyen terme.

Adequity Référence 7%

Une maturité potentiellement courte…
Un mécanisme de maturité anticipée peut être activé chaque année de la deuxième à la quatrième année.

…combinée à un objectif de performance de 7% par année écoulée en cas de hausse ou de stabilité de l'indice CAC 40®, soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 6,8% à l'issue de la 2ème année.
Adequity Référence 7% est une solution d'investissement présentant un objectif de performance de 7% par année écoulée si l'indice CAC 40® est stable ou en hausse par rapport à l'origine, de la deuxième année à la cinquième année. Sinon, ce support permet à l'investisseur de recouvrer à l'échéance 125% de son capital initial (équivalent à un TRA de 4,6%) si l'indice n'a pas baissé de plus de 30% par rapport à l'origine. Dans le cas contraire, l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice par rapport à l'origine et subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'indice.

La commercialisation du FCP est ouverte jusqu'au 16 novembre 2009 inclus.

Zoom sur le mécanisme

Maturité anticipée possible dès la deuxième année

Adequity Référence 7% présente un mécanisme de maturité anticipée activable automatiquement sous certaines conditions.

De l'année 2 à l'année 4, dès qu'à l'une des dates de constatation annuelle, l'indice CAC 40® est **stable ou en hausse** par rapport à l'origine, **un mécanisme de maturité anticipée est activé**.

L'investisseur reçoit[1] alors :

100 % de son capital initial
+
7% par année écoulée depuis l'origine

	Année 2	Année 3	Année 4
Valeur de remboursement[1]	114%	121%	128%
Taux de Rendement Annuel	6,8%	6,6%	6,4%

La durée de l'investissement peut ainsi s'échelonner entre 2 et 5 ans.

[1] Hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Remboursement à l'échéance

A l'échéance des 5 ans, si le mécanisme de maturité anticipée n'a pas été activé précédemment, on observe la performance de l'indice CAC 40® depuis l'origine.

Trois cas peuvent se présenter :

- Si l'indice a enregistré **une baisse de plus de 30%** par rapport à l'origine, l'investisseur reçoit[1] :

La valeur finale[2] de l'indice par rapport à l'origine

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'indice.

- Sinon, si l'indice a enregistré **une baisse, limitée à 30% au maximum** par rapport à l'origine, l'investisseur reçoit[1] :

100% de son capital initial + un gain de 25%, soit 125% (équivalent à un TRA de 4,6%)

- Sinon, si l'indice est **stable ou en hausse** par rapport à l'origine, l'investisseur reçoit[1] :

100% de son capital initial + un gain de 7% par année écoulée, soit 135% (équivalent à un TRA de 6,2%)

[1] Hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

[2] La valeur finale de l'indice CAC 40® à l'échéance est déterminée en pourcentage de sa valeur initiale

Illustrations du mécanisme

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Scénario défavorable : forte baisse continue de l'indice

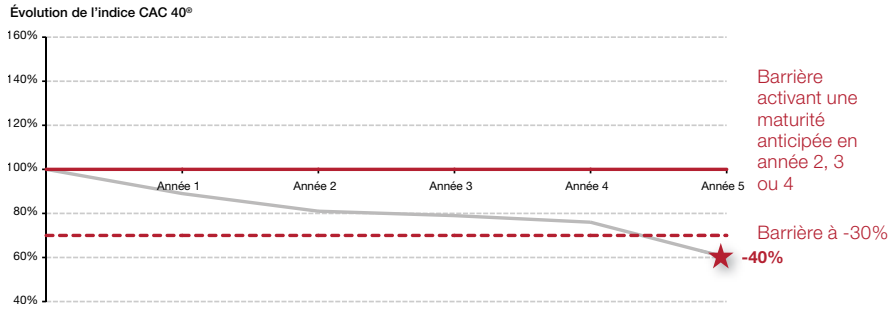

- A l'échéance des 5 ans, on constate que l'indice CAC 40® **a baissé de 40% par rapport à l'origine**.

- L'investisseur reçoit alors **la valeur finale de l'indice, soit 60% de son capital initial, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de -9,7%**. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance.

Scénario médian 1 : baisse continue de l'indice

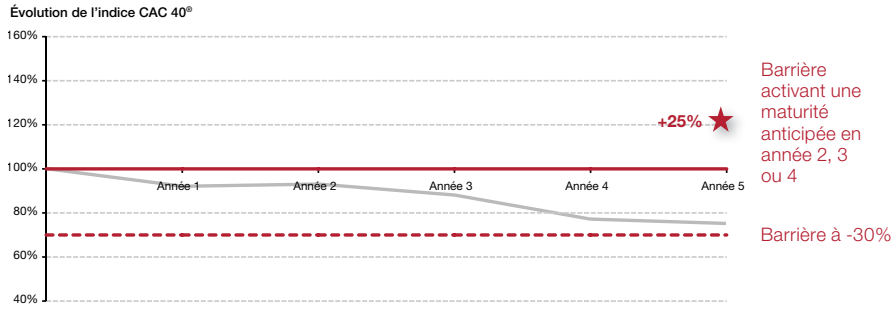

- A l'échéance des 5 ans, on constate que l'indice CAC 40® **a baissé de 26% par rapport à l'origine** (et se maintient donc au-dessus de la barrière de -30%).

- L'investisseur reçoit alors **100% du capital initial + un gain de 25%, soit 125%**, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de **4,6%**.

★ Performance d'Adequity Référence 7%

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Scénario médian 2 : baisse puis rebond de l'indice jusqu'à l'échéance

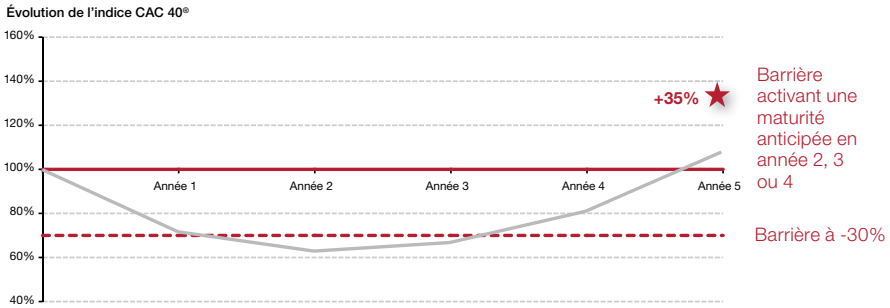

- A l'échéance des 5 ans, on constate que l'indice CAC 40® est **en légère hausse par rapport à l'origine**.

- L'investisseur reçoit alors **100% du capital initial + un gain de 7% par année écoulée, soit 135%**, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de **6,2%**.

Scénario favorable : hausse de l'indice à court terme

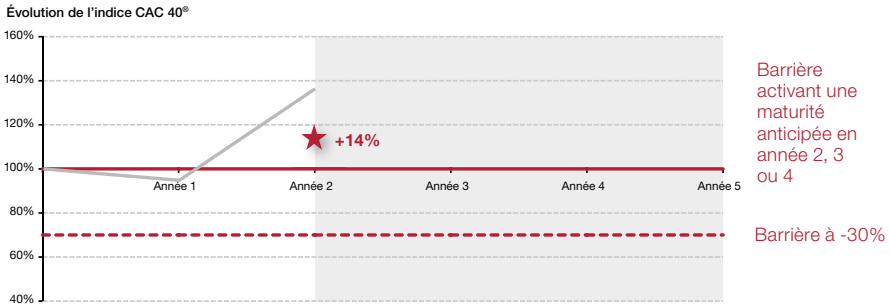

- En année 2, on constate que l'indice CAC 40® est **en hausse par rapport à l'origine**, le mécanisme de remboursement anticipé est donc activé.

- L'investisseur reçoit alors **100% du capital initial + 7% par année écoulée depuis l'origine, soit 114%**, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de **6,8%**.

★ Performance d'Adequity Référence 7%

L'indice CAC 40® : l'indice de référence des valeurs françaises

L'indice CAC 40® est composé des 40 valeurs les plus actives cotées sur Euronext Paris parmi les 100 plus grosses capitalisations boursières. Cet indice, représentatif des différents secteurs d'activités, a pour objectif de refléter la tendance globale de l'économie française. Sa composition est revue tous les trimestres afin de maintenir cette représentativité.

Evolution de l'indice CAC 40®

Source : Datastream du 09/07/1987 au 09/07/2009

Répartition sectorielle

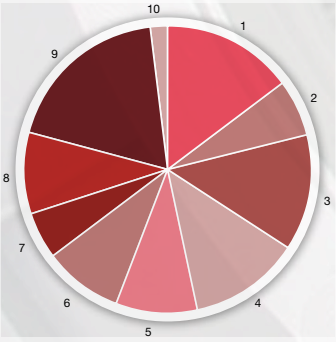

-1- Pétrole et Gaz 14,9%
-2- Matériaux de base 6,4%
-3- Industries 13,1%
-4- Biens de consommation 12,3%
-5- Santé 9,2%
-6- Services aux consommateurs 9%
-7- Télécommunications 5,2%
-8- Services aux collectivités 9,3%
-9- Sociétés financières 18,9%
-10- Technologie 1,7%

Source : Euronext au 28/07/2009

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Profil de risque

■ Risques de marché :

En dehors de la date de mise en jeu de la garantie (à la date de maturité effective), la valeur liquidative est soumise à l'évolution des marchés et aux risques inhérents à tout investissement. La valeur liquidative du FCP peut évoluer à la hausse comme à la baisse. La durée de la formule étant de 5 ans, les porteurs de parts du FCP doivent considérer leur investissement comme un investissement sur 5 ans et s'assurer que cette durée d'investissement convient à leur besoin et à leur position financière.

■ Risques de contrepartie :

Le FCP sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le FCP est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments. Le risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme ne pourra pas dépasser 10% de l'actif net du FCP par contrepartie.

■ Risque de perte en capital :

Le capital investi n'est pas garanti. Le porteur est susceptible de perdre tout ou partie de son investissement initial.

Avantages

- Enclenchement d'un remboursement anticipé dès lors que la performance de l'indice est positive ou nulle à la deuxième, troisième ou quatrième date de constatation annuelle par rapport à l'origine. Le porteur bénéficie alors du remboursement de son capital initial et d'un gain égal à 7% par année écoulée.

- Si le FCP n'a pas été remboursé par anticipation et que la performance de l'indice à l'issue des 5 ans est positive ou nulle par rapport à l'origine, le porteur bénéficie alors du remboursement de son capital initial et d'un gain égal à 35%, soit un Taux de Rendement Annuel de 6,2%.

- Si le FCP n'a pas été remboursé par anticipation et qu'à l'issue des 5 ans l'indice est en baisse de moins de 30% (inclus) par rapport à l'origine, le porteur bénéficie alors du remboursement de son capital initial et d'un gain égal à 25%, soit un Taux de Rendement Annuel de 4,6%.

Inconvénients

- Seuls les porteurs ayant souscrit avant le 16 novembre 2009, et conservant leurs parts jusqu'à la maturité effective du FCP bénéficient de la formule du produit.

- A la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, le porteur subira une perte en capital si l'indice termine en baisse de plus de 30% par rapport à l'origine.

- Le Taux de Rendement maximum Annuel est plafonné à 6,8%. Le porteur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'Indice du fait du mécanisme de plafonnement.

- Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice CAC 40®.

- Le porteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 5 ans.

Principales caractéristiques financières

Forme juridique	FCP de droit français, non garanti en capital à l'échéance
Société de gestion	Lyxor International Asset Management, société de gestion agréée par l'AMF, filiale à 100% du Groupe Société Générale
Dépositaire	Société Générale
Commercialisateur	Société Générale (sous la marque Adequity)
Devise	Euro
Date de création et durée d'existence prévue	FCP créé le 08/09/2009 Durée d'existence prévue de la gestion de l'OPCVM : 8 ans Durée d'existence prévue de la formule : 2, 3, 4 ou 5 ans
Eligibilité	Assurance-vie, compte titres et PEA
Période de commercialisation	Entre le 08/09/2009 et le 16/11/2009, la valeur liquidative progressera régulièrement au taux de 2% pour atteindre 100 euros le 16/11/2009
Date d'échéance	25/11/2014
Valeur Liquidative de Référence	100 Euros le 16/11/2009
Marché secondaire	Liquidité quotidienne, dans des conditions normales de marché
Frais de fonctionnement et de gestion	2,5% TTC par an maximum
Commission de souscription	4,5% maximum
Commission de rachat	Néant
Règlement/Livraison	Euroclear France
Sous-jacent	L'indice CAC 40®
Code ISIN	FR0010785857

INFORMATION IMPORTANTE
L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' «Instrument Financier») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie (ci-après le «Contrat d'Assurance Vie»), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents audit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.

Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Lyxor International Asset Management et Société Générale ne pourront être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ce produit. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Les gains éventuels peuvent également être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur. Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d' «Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des Etats des Etats-Unis.

D'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêts. Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Société Générale. A ce titre, le paiement à la date d'exigibilité de toutes sommes dues au titre du produit est garanti par Société Générale, selon les termes prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Société Générale.

La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'Indice. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garant, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis à vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'Indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'Indice, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre. «CAC40®» et «CAC®» sont des marques déposées par Euronext Paris S.A., filiale d'Euronext N.V.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que Adequity Référence 7% est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de la formule et donc d'une sortie sur la base de la valeur liquidative garantie du 25 novembre 2014. Une sortie d'Adequity Référence 7% à une date différente du 25/11/2014 (ou à l'une des dates de maturité anticipée suivantes : 24/11/2011 ou 26/11/2012 ou 26/11/2013) s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de demander le rachat de ses parts en dehors de la date prévue.

La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit.

La formule du FCP est de maturité 5 ans maximum. A l'échéance de la formule, le FCP sera transformé en OPCVM monétaire, après agrément de l'AMF. Dans cette hypothèse, à partir de la date de transformation du FCP, le porteur aura la possibilité à partir de la date de transformation du FCP, de conserver ses parts, qui seront alors placées à un taux proche du marché monétaire diminué des frais de gestion, ou de demander un rachat de ses parts sans frais. Une information sera envoyée aux porteurs de parts à cette occasion. Entre la date de maturité anticipée de la formule et le 25 novembre 2014, la valeur liquidative du FCP progressera donc régulièrement selon un taux proche du marché monétaire diminué des frais de gestion. Durant cette période de placement monétaire, les porteurs auront également la possibilité de demander un rachat de leurs parts sans frais. A l'issue de la période monétaire, le FCP sera dissout, après agrément de l'AMF.

Le produit fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et conforme à la directive 2003/71/EC. Le prospectus ainsi que la traduction de son résumé en langue française sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document a été communiqué à l'AMF conformément à l'article [212 – 28] de son règlement général. Le présent produit a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 03/09/2009 et fait l'objet d'un prospectus, disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ou sur simple demande auprès de Lyxor Asset Management. Une information complète sur les facteurs de risques inhérents à la souscription d'Adequity Référence 7% ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus.

Réalisation : **NSL Studio** | www.nslstudio.com (0900827) / Réf. (A) 709628 000783 Septembre 2009

Société Générale Corporate & Investment Banking
17 cours Valmy
92987 Paris - La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale,
29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris
552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C
La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par le CECEI

Adequity

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking